

carnet du samedi Oubliez l'oubli

Les jeunes ne comprennent que pouic à la politique – dont ils se foutent d'ailleurs. Il est d'usage de le déplorer. Il faudrait plutôt s'en réjouir. Le monde politique n'est pas un film pour enfants. C'est méchant. C'est trahisons et compagne. Et là, présentement : les mioches que nous nous efforçons de porter sur le droit chemin de la vertu apprendraient donc que nos élites mentent, violent la loi et s'acquittent entre eux ?

Non, n'est-ce pas.

Allez jouer ailleurs, les mômes.

Interpellé au parlement, avant la Toussaint, Charles Michel (MR), le Premier ministre, a jugé que Jacqueline Galant a commis une « *imprudence* », « *de bonne foi* ».

Non, bien sûr.

La ministre MR de la Mobilité a violé la loi. Et la « *bonne foi* » n'est évidemment pas plaidable.

– Z'êtes passé au rouge, dites !

– Oui, mais j'étais de bonne foi.

– Au temps pour moi.

De bonne foi, la fille ?

Non, hein.

Députée depuis 2003, Galant barbote dans la soupe politique depuis ses premiers chaussons. Papa était maieur de Jurbise, dont elle est bourgmestre depuis 2000.

Et quelle est la 1^{re} leçon que l'on fourre dans le biberon d'un dirigeant ? Les marchés publics. De la commune au fédéral, l'activité quotidienne d'un pouvoir consiste à contracter, à faire travailler le privé, ce qui est cadré par des règles forçant la mise en concurrence quand le marché dépasse un montant X. Ces règles, un régent en bio ou un soudeur peut les ignorer. Pas Galant, politique jusqu'à l'os

et... diplômée en sciences politiques et administratives.

Jusqu'ici, Michel passe l'éponge. Erreur. Pousser Galant vers la sortie

ne serait pas un moment facile. Mais au moins le Premier se grandirait-il en signalant qu'il est le garant de cet état de droit où la loi n'est pas un paillason. Mais voilà, Charles réfléchit à l'ancienne. Il fait le gros dos.

Il se dit que le temps effacera le tableau, que l'on oubliera l'affaire (on ne vote qu'en 2019).

Non, évidemment.

Oublier : c'était encore vrai il y a dix ans. La presse chargeait un bon coup et, l'affaire épuisée, elle passait à autre chose – son espace est compté et bégayer n'est pas son habitude. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Les réseaux sociaux, colonisés par les partis et leurs auxiliaires zélés, ne lâchent pas l'os. Inlassablement, ils font remonter à la surface les bourdes de l'adversaire, ses trahisons et menteries, fussent-elles datées – voyez par exemple comment, quasi quotidiennement, les internautes exhument les serments électoraux de Charles Michel (jamais avec la N-VA) ou les vieilles affaires accablant X, Y ou Z.

Il n'y a plus d'oubli possible.

On vote dans trois ans et demi. D'ici là, Jacqueline Galant pourrait renverser la vapeur, briller, effectuer un parcours zéro faute.

Sert à rien. Elle est cuite.

Aujourd'hui, et vu la psychologie si particulière des réseaux sociaux, la seule façon de faire oublier une connerie est d'en commettre une autre.

Notez : là, madame a du potentiel. ■

PIERRE BOUILLON